



Communiqué de presse, 10 novembre 2021

Le musée national de la Marine et le Shom renforcent leur coopération dans le domaine scientifique maritime auprès du grand public

Le Commissaire général de la Marine Vincent Campredon, Directeur du musée national de la Marine, et l'Ingénieur général de l'Armement, Laurent Kerléguer, Directeur général du Shom (Service hydrographique national), ont signé ce lundi 8 novembre une convention de partenariat au château de Brest, abritant l'un des 6 sites du réseau du musée national de la Marine. Le Shom rejoint ainsi le cercle des grands partenaires du musée national de la Marine en tant qu'institution de référence maritime et scientifique.



Vincent Campredon, directeur du musée national de la Marine et Laurent Kerléguer, directeur général du Shom

En devenant partenaires, le Shom, établissement de référence pour l'étude et la diffusion de l'information géographique maritime et littorale, et le futur grand musée maritime de la France s'associent pour faire connaître les sciences des mers et des océans auprès du grand public et faire rayonner leurs actions communes.

Les deux institutions partagent le même privilège de compter parmi les plus anciennes institutions maritimes au monde, fondées sous Louis XV.

La collaboration entre ces deux institutions a débuté dès 2019 autour de la nouvelle identité graphique du musée. En effet, le musée a élaboré un logo évolutif, connecté aux océans. Le Shom s'est associé à cette démarche innovante en autorisant le musée à disposer de données océanographiques (houles), collectées grâce à une bouée au large de Brest. Par l'intelligence artificielle, ces données font évoluer graphiquement le logo du musée. Cette nouvelle identité visuelle est à l'image du nouveau musée : vivante, immersive et innovante.

Par ailleurs, une carte de navigation issue des collections du Shom sera présentée au sein du nouveau parcours dans l'espace « Se repérer en mer ».

La collaboration portera sur trois axes majeurs :

- Des échanges culturels et scientifiques autour et de l'océanographie, de l'hydrographie et de l'art de la navigation,
- Des activités et événements partagés : conférences, colloques ou expositions,
- La valorisation de projets communs auprès du grand public.





Le musée national de la Marine

Établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère des Armées, le musée national de la Marine est à la fois un musée d'art et d'histoire, de sciences et de techniques, d'aventure humaine et de tradition populaire. Il est implanté sur sept sites distincts du territoire national : à Paris au Palais de Chaillot (fermé jusqu'en 2023 pour rénovation) et dans les ports de Brest, Port-Louis (Morbihan) Rochefort (2 sites), Toulon, ainsi qu'à Dugny (93) avec son centre de conservation et de ressources.

Un large projet de transformation est en cours dont l'ambition est de réinventer le musée en un haut lieu culturel maritime contemporain, un lieu de référence ouvert sur le monde comme sur son temps, un forum permettant la rencontre et l'échange autour des grands enjeux qui parcourent la planète bleue.

Président du conseil d'administration : Olivier Poivre d'Arvor

Directeur : Vincent Campredon

Le Shom

Établissement public sous tutelle du ministère des Armées, le Shom a pour mission la description et la prévision de l'océan, du large au littoral. Service hydrographique national, il collecte, traite, archive et diffuse l'information géographique maritime et littorale en appui des acteurs publics et de l'ensemble des usagers de la mer.

Ses domaines d'expertise sont notamment : la bathymétrie, la sédimentologie, l'hydrodynamique côtière, l'océanographie, l'ingénierie des systèmes d'acquisition à la mer.

Directeur général : Laurent Kerléguer